

*Représentation permanente de la Belgique auprès des Nations Unies et auprès des institutions spécialisées à Genève*

|  |
| --- |
| **WG UPR – Equateur**  ***Intervention de la Belgique***  7 novembre 2022 |

Monsieur le Président,

La Belgique salue les efforts de l’Equateur depuis le précédent examen, notamment en matière de liberté d’expression et de politique de protection des journalistes.

Toutefois, notre pays estime que des progrès peuvent encore être réalisés et se permet de formuler les recommandations suivantes:

R1. Renforcer les mesures visant à combattre toutes les formes de violence fondée sur le genre, notamment en allouant les ressources nécessaires pour une mise en œuvre effective de la loi organique globale visant à prévenir et à éliminer la violence à l’égard des femmes;

R2. Protéger et garantir les droits des personnes privées de liberté notamment en accordant des mesures substitutives et alternatives à l'emprisonnement des personnes vulnérables, tant que cette mesure ne met pas en danger les droits d'une autre personne;

R3. Prendre des mesures pour prévenir et interdire les pratiques considérées comme "déshomosexualisation" ou "traitement de réorientation" à l’encontre des personnes LGBTQI+.

Je vous remercie, Monsieur le Président.